



Saline royale
Arc-et-Senans
renouveau



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

Programme pédagogique d'éducation à
l'environnement
MANUTERRA

APPEL A CANDIDATURE
« PROFESSIONNEL(LE) DU JARDIN »
(jardinier, maraîcher, paysagiste)

Le programme

La Saline royale d'Arc-et-Senans a développé un projet unique d'évolution d'un site UNESCO en un îlot de biodiversité inspiré par la ville idéale de Claude Nicolas Ledoux. Le *Cercle immense* est accessible au public toute l'année.

La Fondation d'entreprise Hermès, dans le cadre de ses activités de mécénat et de son programme *Ecosystèmes et Biodiversité*, a choisi de s'associer à la Saline royale sur ce projet. Dans les programmes qu'elle développe, elle articule savoir-faire, création et transmission.

Ce souhait commun de sensibilisation, de partage, de rencontre avec des professionnels a fait émerger le programme pédagogique d'éducation à l'environnement MANUTERRA réalisé en collaboration avec Les compagnons du devoir et du Tour de France et l'Académie de Besançon.

Ce programme pédagogique d'éducation à l'environnement est pensé pour être mené dans le cadre scolaire avec des élèves de primaire, collège et lycée. Il a pour objet de sensibiliser les jeunes sur le rapport de l'homme à la nature et l'environnement par la réalisation d'un jardin au sein de l'établissement.

Le cadre d'intervention

Le programme s'étalera entre fin et juin de chaque année à raison de 12 séances de 2h par classe. Les séances auront lieu dans l'école, aux alentours de l'école ou à la Saline royale selon un calendrier précisé au début de l'année scolaire. Elles aboutiront à l'élaboration d'espaces jardiniers et potagers enrichis.

Les structures scolaires, qui répondront à un appel à projet, seront sélectionnés par un jury composé de la Saline royale, la Fondation d'entreprise Hermès, les Compagnons du Devoir et du Tour de France et l'Académie de Besançon. 7 classes seront concernées sur l'année scolaire 2023 / 2024 : des écoles primaires, des collèges et des lycées.

La pratique sera privilégiée pour chaque séance. Le programme pédagogique est avant tout destiné à faire vivre une expérience riche, ludique et originale de découverte des savoir-faire. Il est écrit et détaillé séance après séance, ainsi que chaque activité à mener avec les élèves. Ainsi, la préparation porte sur le discours à avoir autour de ces contenus, l'articulation des activités et contenus, la logistique.

L'animation des séances sera assurée par le/la professionnel(le) du jardin. Il/Elle veillera à la mise en œuvre et au bon déroulement du projet en déléguant des tâches, logistique et organisationnelle, en amont ou pendant les séances à l'enseignant(e) et au médiateur jardin.

Le/La professionnel(le) du jardin participera à ce programme à deux niveaux : intervention en classe et préparation des séances, du matériel et des fournitures nécessaires en collaboration avec le médiateur et l'enseignant(e).

Nous recherchons principalement des professionnel(le)s du jardin pour intervenir sur le territoire de l'Académie de Besançon.

Profil & qualités requises

Nous sommes à la recherche de professionnel(le)s dans le domaine du jardinage, du maraîchage ou du paysagisme étant polyvalent(e) dans son métier.

Outre le savoir-faire dans le métier concerné, la passion pour transmettre, la capacité à captiver un groupe, il est important que le/la professionnel(le) fasse preuve de pédagogie, d'affinité avec les jeunes, d'écoute, d'adaptabilité et d'ouverture d'esprit qui seront les clefs de la réussite du programme.

Il devra faire preuve d'organisation et être à l'aise avec l'outil informatique (création de documents de travail, outils de visioconférence, ...)

Les missions du professionnel

- Participer au séminaire de rentrée programmé sur le site de la Saline royale à Arc-et-Senans (juin 2023)
- Mettre en œuvre le programme tel qu'il lui a été transmis (juin 2023 à juin 2024)
- Organiser la séance 0, séance de découverte de l'espace dans l'établissement scolaire (courant juin 2023)
- Fixer le calendrier des interventions en collaboration avec l'enseignant(e) et le médiateur (début septembre 2023)
- Etre à l'initiative des réunions de préparation des séances, et des temps de bilan en collaboration avec l'enseignant(e) et le médiateur (septembre 2023 à juin 2024)
- Animer les 12 séances (pour une classe) définies dans le programme (septembre 2023 à juin 2024)
- Assurer la recherche et l'achat des fournitures (compost, végétaux, graines ...) non comprises dans le kit de base dans une enveloppe donnée (remboursement sur justificatif).

Conditions

- Etre équipé d'un véhicule utilitaire ou d'une remorque pour le transport des fournitures
- Rémunération de 64 heures (pour une classe) : 37h de préparation + 24h d'intervention + 8h de séminaire
- Rémunération au forfait : 5120€ TTC (soit 80€ TTC / heure)
- Remboursement des frais de déplacement pour chaque séance sur la base du barème kilométrique national 2023
- Activité non salariée, le candidat doit être en capacité d'émettre des factures

Candidature

- La candidature devra être constituée d'une lettre de motivation, d'une présentation de votre activité et d'une présentation d'exemples d'ateliers que vous auriez pu animer.
- Adresser votre candidature exclusivement par mail **avant le 12/05/2023** à Adeline DODY, responsable médiation : adelinedody@salineroyale.com
- Des entretiens seront proposés aux candidatures retenues.

Annexe 1 - planning du déroulé du programme (pour une classe - sous réserve d'évolution)

Juin 2023	Séminaire de démarrage du programme (1 journée) Séance 0 (1/2 journée)
Septembre 2023	Séance 1 (1/2 journée)
Fin septembre / début octobre 2023	Séance 2 (1/2 journée)
Octobre 2023	Séance 3 (1/2 journée)
Novembre 2023	Séance 4 (1/2 journée)
Fin novembre / début décembre 2023	Séance 5 (1/2 journée)
Janvier 2024	Séance 6 (1/2 journée)
Février 2024	Séance 7 (1/2 journée)
Mars 2024	Séance 8 (1/2 journée)
Avril 2024	Séance 9 (1/2 journée)
Mai 2024	Séance 10 (1/2 journée)
Juin 2024	Séance 11 (1/2 journée) Séance 12 (1/2 journée)